

## Commune d'AILLY-SUR-NOYE

### Conseil Municipal du 25 février 2026

### Extrait du registre des délibérations

n°2026-02-25-06

**Date de la convocation**

19/02/2026

L'an deux mil vingt-six, le 25 février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Convoqués : 23

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Pascale GIRARD, Vincent DAINE, Annie COCHET, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Gérard LEROY, Céline TAMPIGNY, Maryse-Corinne ROSE

Présents : 13

**Étaient représentés** : Sonia DOUAY par Christine BOURDELLE-PATRICE, Frédéric PINOIT par Céline TAMPIGNY, Edith DELBEY par Jean-Noël LECOINTE,

Représentés : 3

**Étaient absents excusés** : Anne-Marie LATEUR, Sébastien VILLAIN, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ

Absents : 7

**Étaient absents non excusés** : Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

**OBJET :**

**Administration  
générale**

Monsieur le Maire rappelle, que la Commune autorise l'ASA à utiliser ses services postaux (machine à affranchir) pour l'envoi de ses courriers administratifs, convocations et rôles de redevances.

**Convention de  
remboursement de  
frais – ASA de la Noye  
1<sup>ère</sup> section**

Afin de définir les modalités techniques et financières du remboursement par l'ASA à la Commune des frais d'affranchissement postaux engagés par la Commune pour le compte de l'ASA il convient de conventionner.

**LE CONSEIL MUNICIPAL****M BLIN ne prend pas part au vote**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Décide :**

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association syndicale autorisée de la Noye section I pour fixer les modalités de remboursement des frais d'affranchissement postaux engagés par la Commune pour le compte de l'ASA.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance  
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire  
Pierre DURAND

